



Club Omnisports et Culturel des Écureuils  
11 rue Jacques Blicck  
BP 16 - 33380 Marcheprime

## Compte-rendu de la réunion du Bureau du COCDE du 16 avril 2015

### Présents :

Jean-Bernard VIGNACQ : Président  
Sophie DEBORD : Trésorière  
Rodolphe FRADIN : Secrétaire  
Christophe LORRIOT : Secrétaire adjoint & correspondant assurances

Le président ouvre la séance par des informations diverses.

### Informations diverses des sections :

- Section VTT :

A la demande de la section VTT qui souhaite faire former des membres volontaires de la section aux premiers secours, la président expose au bureau les différentes options financières qui lui ont été proposées.

- Croix Rouge, Protection Civile : 50€/jour/personne avec un forfait à 450€ pour 10 personnes.
- UFOLEP : 35€/jour/personne (350€ pour 10 personnes) avec un groupe compris entre 3 et 10 participants.

Ces options seront soumises à la délibération du CA lors de la réunion du 21 avril 2015.

- Section Jujitsu :

La section Jujitsu va organiser prochainement une journée portes ouvertes. Cependant, elle n'a pas encore communiqué de date au bureau du COCDE.

Le contrat de travail du moniteur de la section pourrait être clôturer du fait du nombre trop faible d'adhérents pour sa rémunération. Cependant, le moniteur est en CDI, ce qui pose des contraintes en terme de licenciement. Cette question est mise en délibération pour étude approfondie de la situation.

- Section Temps libres Multisports :

A sa demande, le professeur de sport de la section doit rencontrer le président du COCDE afin de lui exposer un projet de développement d'activités sportives par session.

- Batucada :

Le président du COCDE a rencontré des membres de la section le 10 avril 2015. Ceux-ci lui ont exprimé leur «sensation» d'isolement vis-à-vis de l'association. Ils souhaitent connaître l'avis du président du COCDE sur le sujet, ce que celui-ci a fait par courrier.

Le président du COCDE a proposé à la section une organisation similaire à l'organisation définie dans le projet des nouveaux statuts et de règlement intérieur de l'association. Le président leur a exprimé les obligations qui incombent à la section si elle souhaite une éventuelle séparation du COCDE.

La section est en réflexion sur sa situation.

- Informations hors sections :

Le président du COCDE rencontrera le 23 avril 2015 le représentant du Conseil Général pour le développement, l'éveil et le temps libre pour le secteur de Marcheprime.

Le président du COCDE souhaite programmer prochainement une entrevue avec la société informatique pour le «renouvellement» du site internet de l'association.

Après la diffusion de ces informations au bureau, le président propose d'étudier en deuxième lecture le projet des nouveaux statuts de l'association. Après divers amendements, le projet des nouveaux statuts, dans sa version 2.3, est adopté par le bureau du COCDE et sera soumis à l'approbation du CA lors de la réunion du 21 avril 2015.

Le président demande ensuite l'étude en première lecture le projet de règlement intérieur préparé par le secrétaire du bureau. Après divers amendements, le projet de règlement intérieur est adopté par le bureau et sera soumis à l'approbation du CA lors de la réunion du 21 avril 2015.

Le président clôture la séance du bureau du COCDE.

Pour le président,

Le secrétaire adjoint,

Christophe LORRIOT